

Mairie de Communay

PPBE

Introduction

Le bruit est une nuisance notable ressentie par nos concitoyens. Lutter contre cette nuisance fait donc partie des actions prioritaires de la Municipalité.

Notre commune est impactée essentiellement par des nuisances sonores routières.

Ce plan de prévention du bruit nous permet d'établir un diagnostic acoustique, de répertorier les actions entreprises depuis 10 ans et de proposer des actions pour les 5 ans à venir.

Résumé non technique

Dans le cadre de la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, des **cartes de bruit stratégiques** ont été réalisées pour l'autoroute A46, la route nationale 7, les départementales D307, D150 et D150E, traversant le territoire de la commune de Communay .

La réalisation du **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** ou PPBE est une obligation pour les communes appartenant à une agglomération de plus de 250000 habitants dans la période 2008-2013. Nous avons été relancé fermement par la préfecture pour le réaliser rapidement.

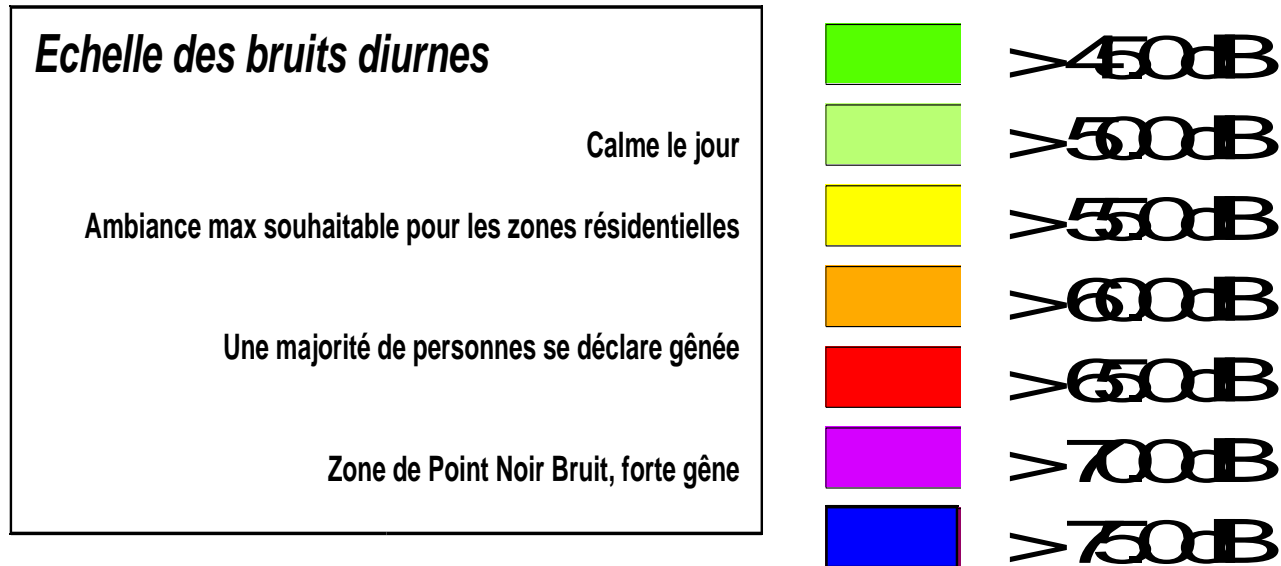
Il a pour **objectif la prévention des effets du bruit sur l'environnement, leurs réductions si nécessaire et la protection des zones calmes.**

Il recense les mesures réalisées dans les 10 dernières années et fait des propositions pour les 5 ans à venir.

Le territoire

- Il comporte les sources de bruits suivantes :
 - Infrastructures routières : A46, N7, D307, D150 ET 150E
 - Activités industrielles classées ICPE : Lustucru, Universal Stock Metal, les Aires d'autoroute Total
 - Pas de nuisance sonore ferroviaire, ni aéroportuaire

Echelle du bruit



A titre d'information, l'OMS a retenu comme maximal :

le seuil de 30 dB(A) à l'intérieur d'une chambre à coucher

le seuil de 55 dB(A) en journée pour une zone d'habitat résidentiel

Bruit routier Lden (24h)



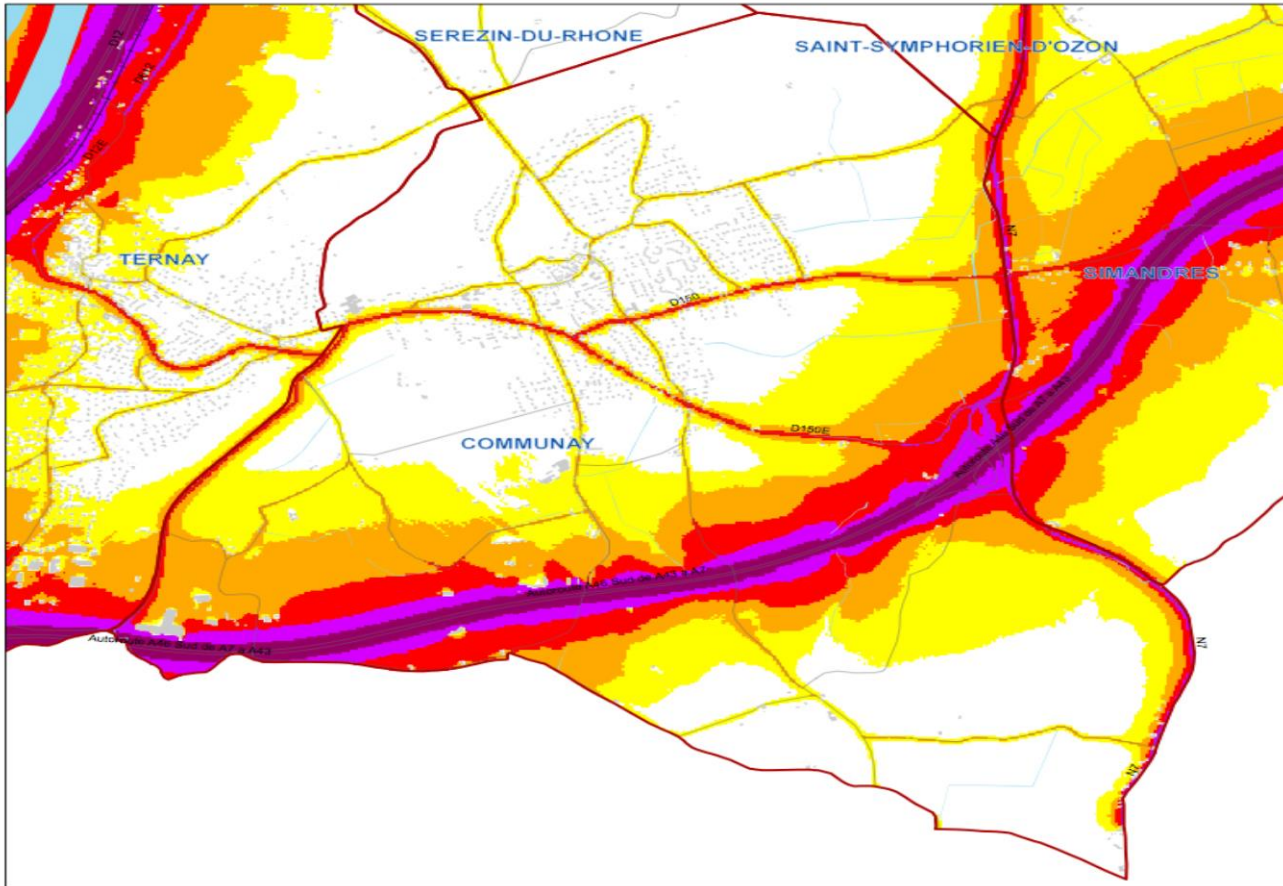
COMMUNAY

CARTE DE MODELISATION DU BRUIT ROUTIER

carte de type A - situation 2006

indicateur global : Lden (24h)

TERRITOIRE SEPAL Sud-Est



1:17 000 Format d'impression A3

0 250 500 Mètres

Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
Sources : SEPAL / DDE / Grand Lyon / RFF / IGN / DRIRE / SBA

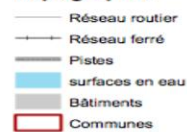
ACOUPHEN
ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT
D'ENVIRONNEMENT URBAIN

Niveaux sonores



Topographie



Bruit routier Ln (nocturne)

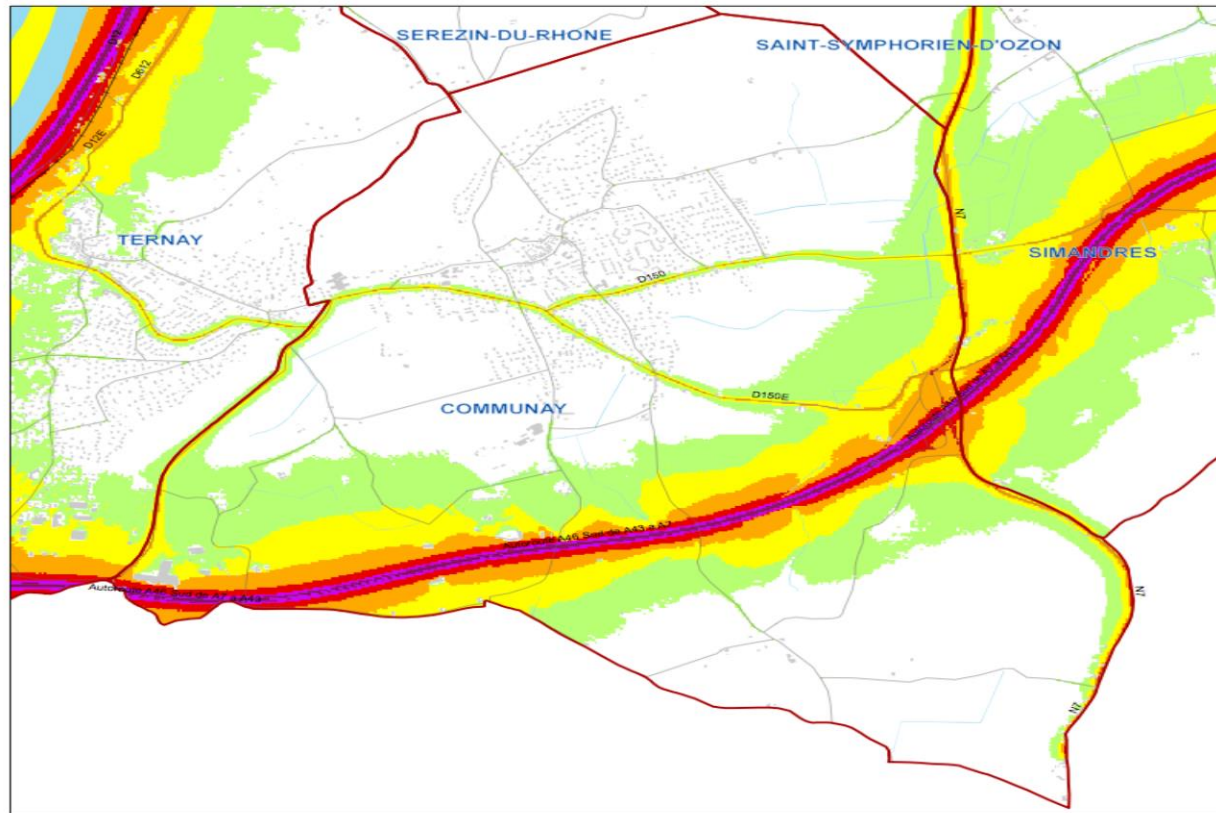


COMMUNAY

CARTE DE MODELISATION DU BRUIT ROUTIER

TERRITOIRE SEPAL Sud-Est

carte de type A - situation 2006
indicateur nocturne : Ln (22h-6h)



1:17 000 Format d'impression A3

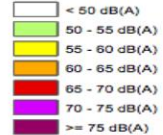
0 250 500 Mètres

Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
Sources : SEPAL / DDE / Grand Lyon / RFF / IGN / DRIRE / SBA

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT
D. L'ENVIRONNEMENT LOCAL

Niveaux sonores



Topographie



Edition 18 Février 2009

Bruit aérien



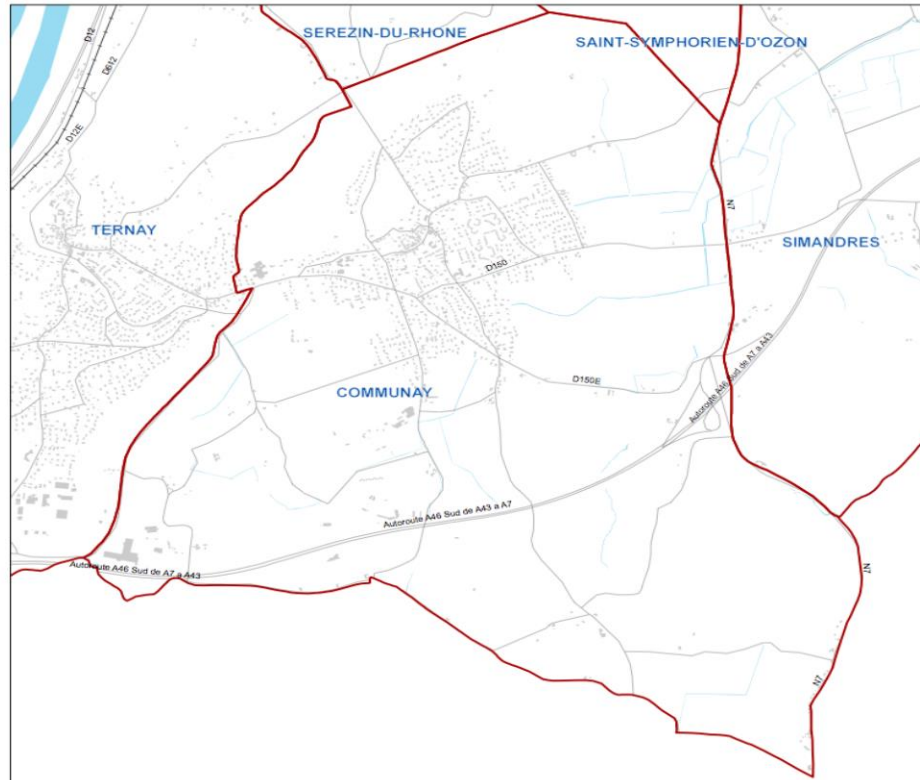
COMMUNAY

CARTE DE MODELISATION DU BRUIT AERIEN

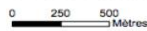
carte de type A - PGS situation 2004

indicateur global : Lden (24h)

TERRITOIRE SEPAL Sud-Est



1:17 000 Format d'impression A3

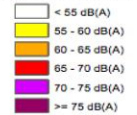


Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
Sources : SEPAL / DDE / Grand Lyon / RPF / IGN / DRIRE / SBA

**ACOUPHEN
ENVIRONNEMENT**

MANAGEMENT
D'ENVIRONNEMENT I SONORIL

Niveaux sonores



Topographie




Edition 18 Février 2009

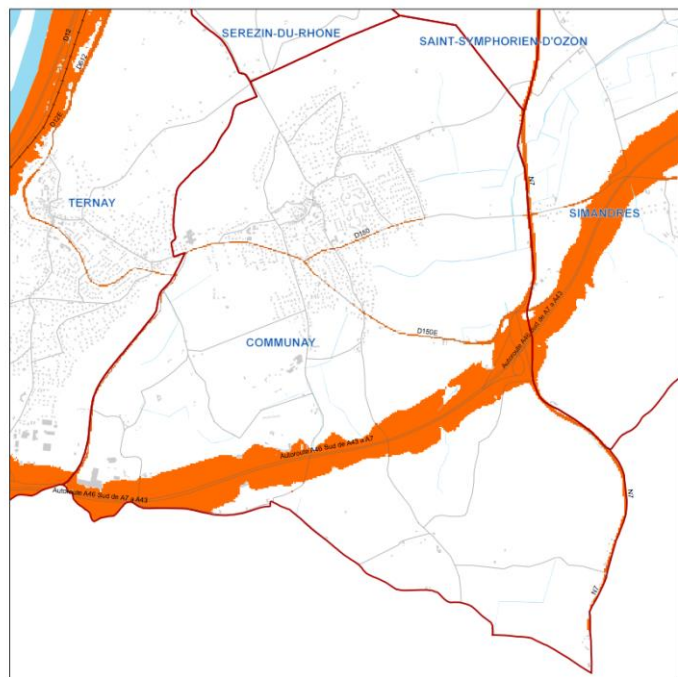
Seuils limites

-

Source	Lden	Ln
Routière	68	62
Ferroviaire	73	65
Aérodrome	55	/
Industrielle (ICPE)	71	60

Cartes de dépassement de seuil routier


COMMUNAY
 CARTE DE DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITES
 BRUIT ROUTIER
 carte de type C - situation 2006
 indicateur global : Lden (24h)




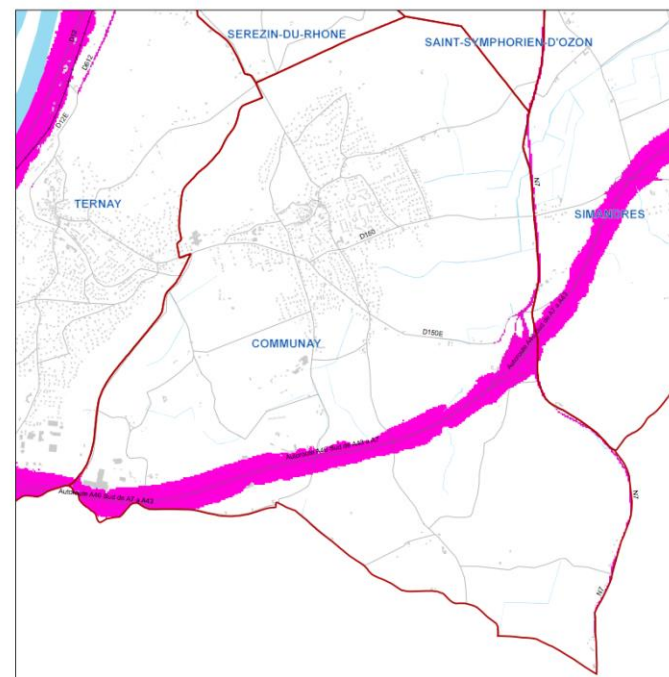
1:17 000 Format d'impression A3
 0 250 500 Mètres
 Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
 Sources : SEPAL / DDE / Grand Lyon / RFF / IGN / DRIRE / SBA
ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
 MAINTIENMENT
 01_33_43930806_15111000000

Niveaux sonores
 < 68 dB(A)
 ≥ 68 dB(A)

Topographie
 Réseau routier
 Réseau ferré
 Plats
 surfaces en eau
 Bâtiments
 Communes

Edition 18 Février 2009


COMMUNAY
 CARTE DE DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITES
 BRUIT ROUTIER
 carte de type C - situation 2006
 indicateur nocturne : Ln (22h-6h)



1:17 000 Format d'impression A3
 0 250 500 Mètres
 Cartographie : ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
 Sources : SEPAL / DDE / Grand Lyon / RFF / IGN / DRIRE / SBA
ACOUPHEN ENVIRONNEMENT
 MAINTIENMENT
 01_33_43930806_15111000000

Niveaux sonores
 < 62 dB(A)
 ≥ 62 dB(A)

Topographie
 Réseau routier
 Réseau ferré
 Plats
 surfaces en eau
 Bâtiments
 Communes

Edition 18 Février 2009

Exposition des populations

Exposition des habitants	Lden (24h)				Ln (nocturne)			
	A46	N7-D307	D150-150E	Total	A46	N7-D307	D150-150E	Total
A moins de 50 dB(A)	-	-	-	-	-	-	-	3600
entre 50 et 55 dB(A)	-	-	-	3400	50	15	300	400
entre 55 et 60 dB(A)	100	50	300	500	20	30	50	100
entre 60 et 65 dB(A)	20	30	50	100	10	30	0	100
entre 65 et 70 dB(A)	25	30	40	100	0	0	0	0
entre 70 et 75 dB(A)	10	0	0	100	0	0	0	0

Exposition des populations

Dépassement de seuil routier

- | Dépassement des valeurs limites | En Lden (24h) | En Ln (nocturne) |
|---------------------------------|---------------|------------------|
| | route | route |
| Nb d'habitants | 200 | 0 |

Actions de réduction du bruit

- Planification urbaine : SCOT/PLU
 - Réglementation de l'urbanisation dans les secteurs bruyants
 - Actions sur l'urbanisme (distances/Ecrans/dispositions constructives,...)
- Action sur les déplacements :
 - diviser le débit par 2 diminue le niveau sonore de 3db
 - Covoiturage
 - Réduire les vitesses /limiter les véhicules les plus bruyants/aménager les voiries
- Action sur les récepteurs
 - Isolation phonique/réhabilitation
 - Ecrans/merlon

Actions entreprises depuis 10 ans

- Planification urbaine et politique des transports :
 - Intégration de la problématique bruit dans le SCOT
 - Positionnement des zones d'activités à l'écart des zones d'habitats
 - Actions pour le développement de l'usage des modes doux
 - Création du site de covoiturage : www.covoituragepaysozon.com
 - Réaménagement du plan de circulation au niveau du centre village
- Bruit des infrastructures de transport :
 - Renouvellement des revêtements dégradés, réductions de vitesses, requalification de voirie en vue de calmer le trafic avec création de zone 30, valorisation des trottoirs
 - Pose de radars pédagogiques
 - Courriers à la DIR pour réaliser la déviation

Actions entreprises depuis 10 ans

- Gestion communale du bruit :
 - Choix de matériels d'entretien des espaces verts peu bruyant
- Sensibilisation/Education/Communication sur le bruit :
 - Entretien et valorisation attractifs : cheminements piétons , panneaux,..
 - Regroupement des activités sportives et autres dans une zone dédiée attractive : jeux de boules, parcours de santé, City-stade, jardins familiaux..
 - Mission de 2 policiers municipaux à la lutte contre le bruit
 - Arrêté communal contre le bruit
 - Vigilance des élus vis à vis de tout projet ou activité bruyante

Actions proposées pour les 5 ans à venir

- Conservation dans le PLU d'une grande surface du territoire en zone agricole (542ha) et zones vertes (Cornavan, Crassier, autour de l'église)
- Mention spéciale dans les CU et PC des secteurs affectés par le bruit
- Poursuite du développement des modes doux : pistes cyclables , chemin piétonniers,
- Désenclavement du parking de la Forge et révision du plan de circulation du centre village
- Mise en place d'un radar de sensibilisation au hameau des pins
- Accompagnement de la réalisation du contournement du village

Actions proposées pour les 5 ans à venir

- Création d'un parking de covoiturage au rond-point de l'autoroute
- Prise en compte systématique de l'aspect sonore dans les futures opérations d'aménagements de voiries communales
- Prise en compte de l'impact bruit de la nouvelle déviation vis à vis des riverains
- Intégration de la problématique acoustique dans l'étude de la future salle des fêtes
- Création d'un volet information bruit sur le site internet
- Création de panneaux information bruit, exposition en mairie puis itinérante dans les écoles